



Le questionnement stratégique

Pour vous aider à comprendre
et à prendre votre place dans les décisions
qui comptent pour vos enfants



PARENTS EN **ACTION**
POUR L'**ÉDUCATION**



La troisième
avenue

LES PARENTS ET LES DÉCISIONS À L'ÉCOLE

Les écoles mettent en place des mécanismes pour communiquer et résoudre les différends avec les parents. Et les enseignantEs adoptent des pratiques pour entrer en relation avec les parents de leurs élèves et collaborer avec eux.

Néanmoins il arrive fréquemment que des parents dont les enfants se trouvent en difficulté ne parviennent pas à plaider leur cause de manière efficace. Il arrive aussi que des parents ne se sentent pas suffisamment informés des décisions qui peuvent être bénéfiques pour les élèves.

Le questionnement stratégique est une méthode relativement simple. Elle aide les parents à augmenter leurs chances de comprendre et de prendre leur place dans les décisions à l'école. Il s'agit des décisions qui ont des impacts dans la vie et le parcours de leur enfant. Il peut aussi s'agir de décisions qui touchent l'ensemble des élèves ou d'un groupe en particulier.

Parent, servez-vous de ce guide afin de vous préparer à rencontrer l'école à l'aide du questionnement stratégique!

Et si à la suite de vos démarches, vous demeurez insatisfaitE d'une décision, sachez qu'un Protecteur de l'élève peut intervenir à votre demande. Ce guide vous offre de l'information sur la manière de le rejoindre à votre commission scolaire.

Le rôle légitime des parents pour des décisions dans l'intérêt des enfants

Dans le code civil du Québec :

Les père et mère ont, à l'égard de leur enfant, le droit et le devoir de garde, de surveillance et d'éducation.

Les décisions concernant l'enfant doivent être prises dans son intérêt et dans le respect de ses droits. Les besoins moraux, intellectuels, affectifs et physiques de l'enfant, son âge, sa santé, son caractère, son milieu familial et les autres aspects de sa situation sont alors pris en considération.

Dans la Charte des droits et libertés de la personne :

Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, **en pleine égalité**, des droits et libertés de la personne, **sans distinction, exclusion ou préférence** fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Dans la convention relative aux droits de l'enfant:

Les familles doivent recevoir la protection et l'assistance dont elles ont besoin pour pouvoir jouer pleinement leur rôle auprès des enfants et dans la communauté.

Et maintenant, le questionnement stratégique étape par étape

Étape no 1: Envisager une décision importante pour la vie ou le parcours de votre enfant à l'école

Quelle est la situation vécue par votre enfant qui vous préoccupe présentement?

Quelle est la personne ou l'instance à rencontrer à l'école au sujet de cette situation?

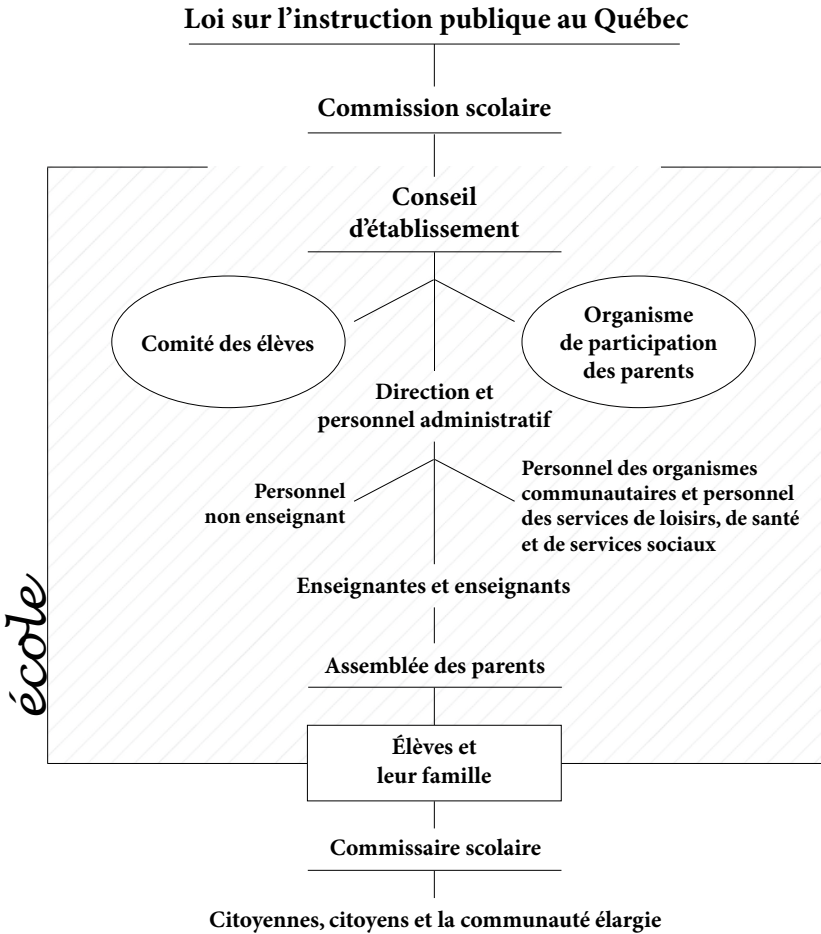
Dans le doute, voir le schéma de la structure de l'école



Qu'est-ce qui pourrait être décidé au cours de cette rencontre?

D'après vous quelles seraient les conséquences de cette décision dans la vie ou le parcours de votre enfant ?

Schéma du partage des pouvoirs dans l'école



© David Dillon et Vivian Wiseman (2004)

Étape no 2 : Clarifier le but à atteindre en allant rencontrer l'école

Une situation vécue par votre enfant vous préoccupe. Vous vous préparez à rencontrer la personne ou l'instance responsable l'école au sujet de cette situation.

Vous devez vous fixer un but **précis** que vous souhaitez atteindre en allant rencontrer l'école.

Exemples des buts des parents

- ◆ Mieux comprendre le motif de la décision.
- ◆ Exprimer mon accord avec la décision et suggérer un mode de collaboration pour la mettre en oeuvre.
- ◆ Remettre la décision en question — que l'école ait décidé d'agir ou non devant la situation vécue par mon enfant.
- ◆ Amener les responsables à changer leur décision dans un sens plus favorable aux besoins de mon enfant.
- ◆ Obtenir de l'aide ou des ressources pour mon enfant.
- ◆ Modifier une façon de faire ou proposer une amélioration.

Quel est le but **précis** que vous souhaitez atteindre en allant rencontrer la personne ou l'instance responsable ?

Mon but

Il est généralement possible de changer une décision qui n'est pas en faveur des besoins de votre enfant.

Votre démarche auprès de l'école doit se faire sans nuire aux autres élèves ni d'une manière excessive ou déraisonnable.

En cas de doute, communiquez avec le Protecteur de l'élève qui est indépendant et tenu à la confidentialité.

Plus d'information à la page 15.

Étape no 3 : Formuler trois catégories de questions à adresser à l'école

Vous cherchez à comprendre et à prendre votre place dans le processus de décision et vous vous êtes fixé un but précis en allant rencontrer l'école.

Votre rencontre à l'école ne va pas automatiquement entraîner l'action que vous désiriez au départ.

Par contre, vous pouvez être certainE que la rencontre ira davantage dans le sens des besoins de votre enfant si vous avez bien préparé vos questions à l'avance.

De plus, vous augmenterez vos chances d'être davantage informéE par la ou le responsable et de mieux vous comprendre de part et d'autre.

La méthode du questionnement stratégique consiste à formuler des questions sur trois aspects-clés du processus de décision de l'école :

- ◆ les **FONDEMENTS** de la décision ;
- ◆ le **PROCESSUS** menant à la décision ;
- ◆ votre **PLACE** et votre **RÔLE** dans le processus de décision.

À l'aide de la méthode du questionnement stratégique, vous devez formuler trois catégories de questions **ouvertes**.

Vos questions peuvent porter sur une décision qui déjà été prise ou sur une décision qui pourrait l'être dans le futur.

1 *Fondements*

Des questions pour vous informer des faits, causes, valeurs, lois, règles, politiques, principes et autres raisons qui peuvent expliquer **pourquoi** cette décision est prise.

2 *Processus*

Des questions pour vous informer de **comment** cette décision est prise, des étapes menant à la décision, du calendrier et des dates importantes, des personnes qui sont impliquées.

3 *La place et le rôle du parent*

Des questions pour vous informer des **possibilités** et des **manières** comme parent de participer à la décision.

| Quelles sont mes questions pour m'informer des fondements de la décision ? | Quelles sont mes questions pour m'informer du processus menant à la décision ? | Quelles sont mes questions pour m'informer de mon rôle et de ma place dans le processus de décision ? |
|--|--|--|
| Des questions pour m'informer des faits, causes, valeurs, lois, règles, politiques, principes et autres raisons qui peuvent expliquer pourquoi cette décision est prise. | Des questions pour m'informer de comment cette décision est prise, des étapes menant à la décision, du calendrier et des dates importantes, des personnes qui sont impliquées. | Des questions pour m'informer des possibilités et des manières comme parent de participer à la décision. |
| 1. | 1. | 1. |
| 2. | 2. | 2. |
| 3. | 3. | 3. |
| 4. | 4. | 4. |
| 5. | 5. | 5. |
| 6. | 6. | 6. |

Étape no 4 : Se préparer à poser les questions les plus importantes

D'après vous, pourquoi est-il stratégique de porter attention aux trois dimensions-clés d'une décision :

- ◆ les FONDEMENTS de la décision ;
- ◆ le PROCESSUS menant à la décision ;
- ◆ votre PLACE et votre RÔLE dans le processus de décision ?

Que peut-il se passer si vous n'abordez pas l'une ou l'autre de ces trois dimensions durant votre rencontre avec l'école ?

...

Maintenant que vous avez réfléchi aux avantages du questionnement stratégique, vous devez classer vos questions par ordre de priorité.

Revoyez d'abord votre liste aux pages 10 et 11 en ayant à l'esprit le but que vous vous êtes fixé.

Recopiez ensuite les questions que vous jugez les plus importantes à aborder lors de votre rencontre.

Enfin transformez en questions ouvertes celles qui risquent de ne vous fournir que très peu d'informations. Les questions ouvertes débutent souvent par : Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ? Où ?

Étape no 5 : Faire le bilan de la rencontre

Que s'est-il passé lors de votre rencontre?

Par quelle décision s'est soldée votre démarche ?

Quels résultats cette décision a-t-elle entraînés?
Comment ces résultats viennent-ils améliorer la situation qui vous préoccupait au départ?

Quelle place et quel rôle avez-vous eus dans la décision?



La décision

Le Protecteur de l'élève

Quand toutes vos démarches ne vous ont pas permis, d'obtenir une décision que vous jugez satisfaisante...

Le Protecteur de l'élève peut vous informer ou vous conseiller sur vos droits et vos recours possibles. Le protecteur peut aussi vous orienter vers les autorités compétentes. Il peut vous aider à trouver une solution avec l'école ou à rétablir la communication entre vous

- ◆ Le Protecteur de l'élève est neutre.
- ◆ Il est indépendant de la commission scolaire.
- ◆ Il agit en toute confidentialité.

Pour plus d'information

- ◆ Consultez la section *Traitement des plaintes et Protecteur de l'élève* sur le site de votre commission scolaire
- ◆ Adressez-vous à la Protectrice de l'élève à la CSMB : Maître Rita Buono
Téléphone : 514 855-4500, poste 5202

La *Troisième Avenue* transmet le questionnement stratégique aux parents

La méthode du questionnement stratégique, dans toute sa simplicité, augmente les chances des parents de comprendre et de prendre leur place dans les décisions qui comptent pour leurs enfants à l'école.

L'organisme *The Right Question Institute*, de Cambridge au Massachusetts, a développé la méthode du questionnement stratégique et l'enseigne d'un bout à l'autre des États-Unis depuis 1991.

À son tour, *Troisième Avenue* transmet le questionnement stratégique aux parents qui sont désireux d'entreprendre une démarche vers l'école. La *Troisième Avenue* est l'unique centre d'expertise en participation citoyenne à l'école publique à Montréal.

La Troisième Avenue

Téléphone : 514 279-1286 // Info@TroisiemeAvenue.org

La Troisième Avenue est un organisme sans but lucratif. Le questionnement stratégique fait partie des ressources qu'il met à la disposition des citoyennes et des citoyens grâce au précieux appui financier de Condition féminine Canada, dans le cadre du projet « Un rôle citoyen dans les écoles montréalaises : des femmes guident le changement », ainsi que de Centraide du Grand Montréal.



Condition féminine
Canada

Status of Women
Canada



Traduction et adaptation de The Right Question Institute (2001) : *Preparing Yourself to Take Action*.

© La Troisième Avenue (2014).

Illustrations : Laila Malik